

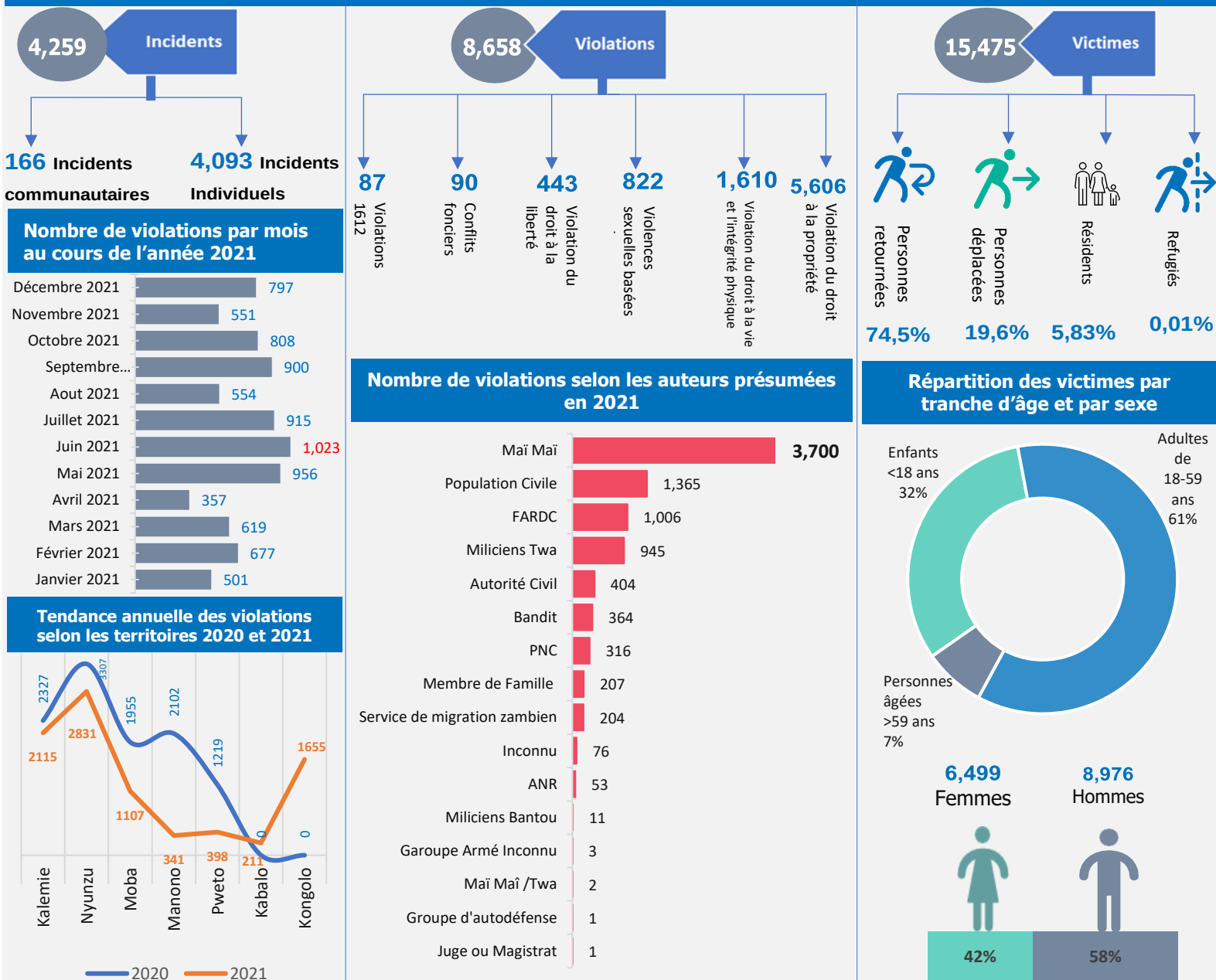
Aperçue globale de la situation de protection de la zone de couverture

Le projet de Monitoring de Protection a couvert 7 territoires, dont 6 dans le Tanganyika (Manono, Moba, Kalemie, Nyunzu, Kabalo et Kongolo) et un dans le Haut-Katanga (Pweto jusqu'en juin 2021). Le contexte sécuritaire et de protection est resté fortement marqué par l'activisme des groupes armés et les conflits intercommunautaires qui ont entraîné plusieurs violations graves des droits humains à l'encontre des populations civiles. Au cours de la période, le Monitoring de protection a permis de collecter et documenter 8 658 violations de droits humains ayant affectés 15 475 victimes dans 106 aires de santé.

Défis majeurs :

* Insuffisance de couverture liée à l'insuffisance de staffs (11 moniteurs pour couvrir toute la zone d'intervention) * Seuls 106 aires de santé (sur les 354) sont couvertes par le Monitoring de protection de (30% de la présence opérationnelle) * Les données représentées sur la carte de sévérité ne sont pas exhaustives, car plusieurs acteurs de protection collectent également les données sur les incidents de protection et les documentent hors du système SAR (Système d'Analyse et de Réponses) mis en place par le HCR * 53 aires de santé ne peuvent pas être affichées sur la carte car données manquantes ou non cohérentes, représentant 9,07% des violations rapportées.

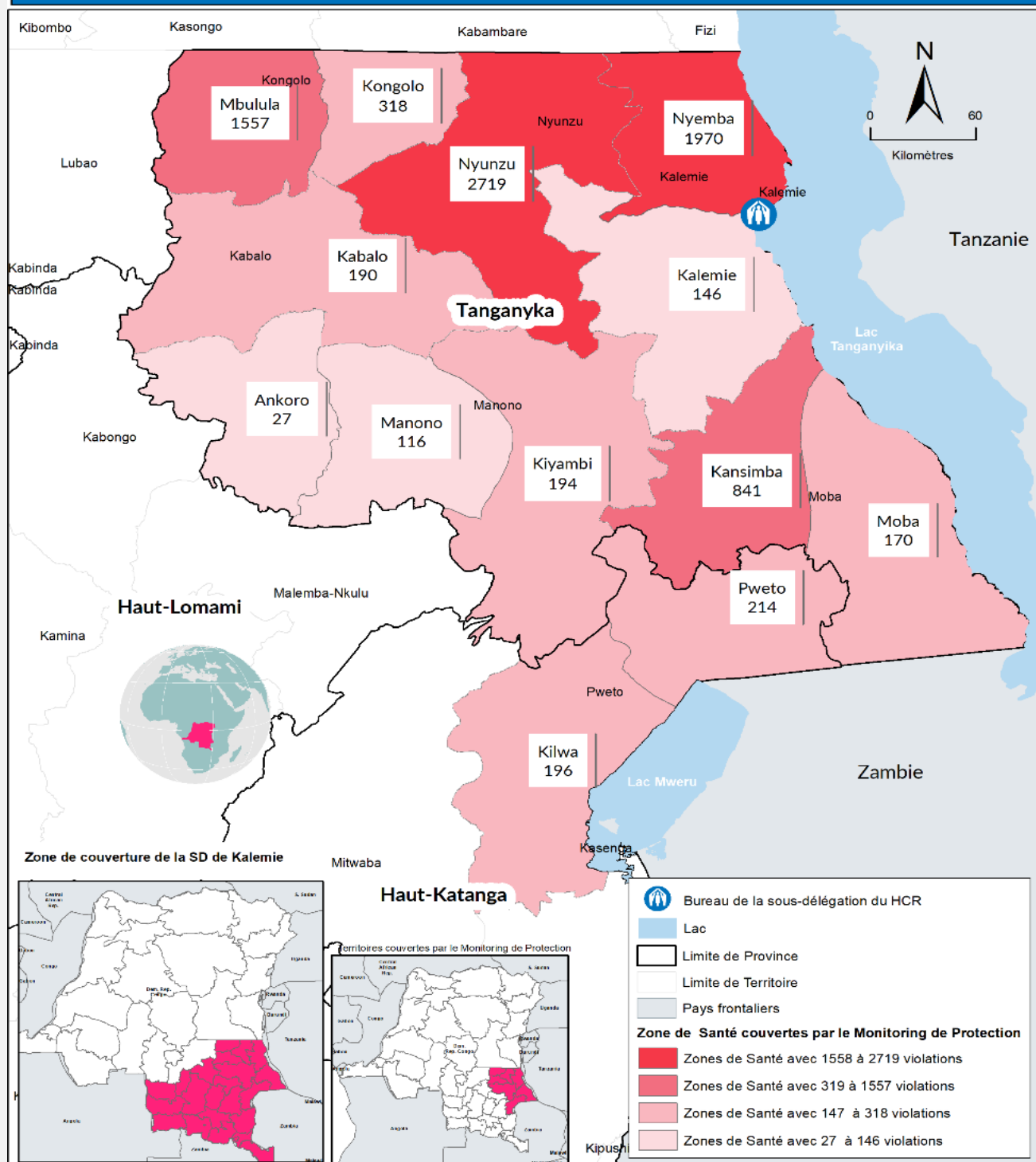
Chiffres clés



Autres activités réalisées

* 14 missions d'évaluation et suivi de la situation de protection * 108 séances de sensibilisations ayant touché 1,317 personnes * 133 membres des structures communautaires et 23 relais Communautaires ont été formés dans les territoires de Kongolo, Nyunzu, Kalemie, Manono et Moba * 53 alertes de protection documentées et partagées avec le HCR et la communauté humanitaire via le Cluster protection par suite des mécanismes communautaires d'alerte précoce mise en place dans la zone d'intervention. * 5 plaidoyers ont été effectués * 274 survivantes de VBG référés aux acteurs santé pour la réponse médicale.

CARTE DE SEVERITE DES INCIDENTS DE PROTECTION_ TANGANYIKA ET HAUT KATANGA EN 2021



Contraintes

- * L'insécurité entretenue par les groupes armés et les miliciens de la communauté Twa dans certaines zones et le mauvais état des routes délabré, ne permettent pas l'accès physique aisé des animateurs de protection dans certains territoires/zones.
- * Couverture en réseau de communication limitée dans certaines zones d'intervention (dans certaines parties des territoires de Kongolo et Nyunzu)

Gaps

- * Absence des projets d'autonomisation des structures communautaires de protection
- * Certaines zones dans lesquelles résident les retournés ayant des besoins de protection restent non couvertes par le monitoring de protection
- * Le système d'analyse et de réponse (SAR) du HCR n'intègre pas les réponses et autres incidents identifiés par d'autres acteurs humanitaires.